

Pourquoi devrais-je remplir le long questionnaire du recensement?

Ces trois dernières semaines, j'ai suivi le débat entourant la décision du gouvernement Harper de remplacer le questionnaire long du recensement à participation obligatoire par l'«*Enquête nationale auprès de ménages*» (ENM) qui sera un peu moins étendue et à participation volontaire.

J'ai été frappé par l'absence quasi-totale, dans le plan de communication du gouvernement, de messages à la population sur l'importance des données du recensement venant non seulement de l'ENM mais aussi du questionnaire court. Le gouvernement, notamment par le biais des propos des ministres Tony Clement et John Baird, m'a donné vraiment l'impression (1) que dans l'ensemble les questions des longs formulaires (la version précédente et la nouvelle version) étaient intrusives et même inutiles et (2) qu'une version abrégée du questionnaire court serait peut-être suffisante. Le statisticien en chef de Statistique Canada, Munir Sheikh, s'est tenu loin des médias; son institution s'est abstenue de publier des études sur les implications de ces changements et elle s'est contentée de mettre sur son site Internet le commentaire très drabe suivant :

« Les données recueillies au moyen de l'ENM serviront aux programmes gouvernementaux orientés vers les groupes cibles. Les données de l'ENM serviront aussi à la planification et réalisation des programmes des gouvernements provinciaux et territoriaux, et des administrations municipales. »

Nous comptons que les Canadiens qui recevront cette enquête reconnaîtront l'importance de ces renseignements et répondront au questionnaire de l'enquête. »

Une chose est sûre : les Canadiens ne pourront compter sur les ministres Clement et Baird pour en apprendre sur l'importance de ces données.

Un des objectifs de la stratégie de communication du gouvernement n'a pas été de rassurer les Canadiens en les informant du dossier sans faille de Statistique Canada au chapitre de la confidentialité de l'information et de la non utilisation à d'autres fins des données de chaque citoyen, par le gouvernement et le secteur privé. Plusieurs citoyens ne savent pas que seules des données agrégées sont disponibles aux chercheurs. Au lieu de chercher à réduire chez certains Canadiens leur appréhension sur l'aspect intrusif des questions du recensement, la stratégie de communication a amplifié cette perception pour justifier la décision du gouvernement auprès du public.

Si un grand nombre de citoyens pensent que ces informations ne sont aucunement une source d'efficacité pour nos administrations publiques et pour nos entreprises, pourquoi rempliraient-ils ce formulaire sur une base volontaire, même s'ils n'étaient aucunement préoccupés par l'aspect intrusif des questions? La stratégie de communication a évité le plus possible de promouvoir l'utilité des informations recueillies. Le plan de communication du gouvernement a donc fait la promotion auprès des Canadiens de deux raisons pour qu'ils ne remplissent pas le nouveau questionnaire long sur une base volontaire. En se basant sur les propos des ministres du gouvernement Harper, il est tout

a fait normal que les Canadiens en concluent que ce gouvernement a pris une bonne décision. Devant un faible taux de participation, le gouvernement Harper pourrait même conclure, après le prochain recensement, que les Canadiens ne veulent pas du questionnaire long et qu'il faut l'abandonner complètement.

Le gouvernement a jeté le bébé avec l'eau du bain. Si cette stratégie peut être profitable à court terme sur le plan électoral, elle peut être très coûteuse à long terme. Les données socioéconomiques recueillies auprès des citoyens sont importantes pour la gestion du pays et leur cueillette nécessite la collaboration de ceux-ci. Miner cette coopération peut donc être très coûteux.

En passant, dans les prochaines semaines, mon épouse et moi ferons partie des personnes interrogées dans le cadre de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada qui est à la source des statistiques mensuelles sur l'emploi et le chômage et dont la participation est obligatoire. On nous posera des questions quelque peu intrusives sur notre situation personnelle. Avons-nous cherché un emploi? Avons-nous travaillé dans les dernières semaines? Combien d'heures? Si mon épouse et moi n'étions pas au courant de l'importance de cette enquête pour l'économie canadienne, nous pourrions nous plaindre à notre député fédéral et lui demander de faire des pressions pour que cette enquête soit à participation volontaire. Avec quelques centaines de plaintes de ce genre, le gouvernement Harper acquiescerait-il une fois de plus de faire un tel changement même si cela aurait pour effet de réduire la qualité des données de cette enquête?

Jean-Pierre Aubry
Économiste
Fellow invité du CIRANO